



Ligue de tennis Adulte intermunicipale des Laurentides

Présentation de la ligue

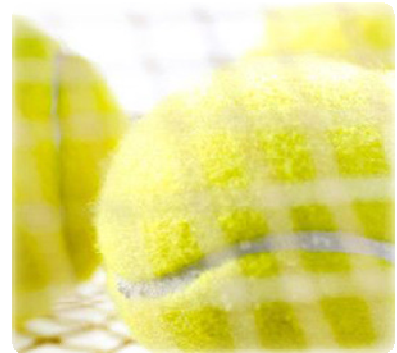
But :

Permettre des rencontres en simple et en double équilibrées entre les municipalités dans une ambiance amicale.

Fonctionnement :

Un parc ou un club forme une équipe composée d'adultes :

- 3 femmes catégorie « B »
- 2 hommes catégorie « A »
- 3 hommes catégorie « B »
- 8 joueurs par équipe



* Une femme « A » peut jouer comme étant homme « B ».

Un nombre de rencontres seront cédulées le **samedi matin** à chaque semaine à partir du **4 juillet 2009** de **9h30 à 12h00**.

Les séries éliminatoires prendront la forme d'un Tournoi de fin de saison à la **fin août** ou au début **septembre**, à la suite de la saison régulière.

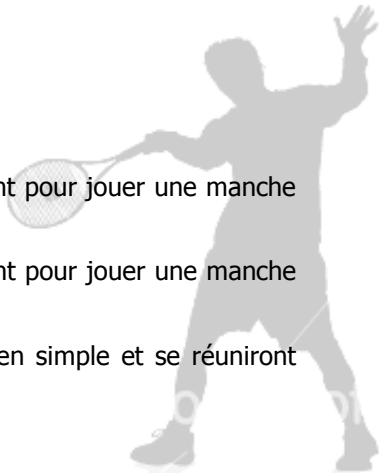
* En cas de pluie, la reprise est faite selon la disponibilité du parc hôte et ce, déterminé à l'avance ou déplacement à l'intérieur

Type de rencontre :

Chaque participant joue un match composé d'une manche en simple et une manche en double.

Donc, 8 manches en simple et 4 manches en double seront jouées comme suit :

- 2 femmes « B » joueront une manche en simple et se réuniront pour jouer une manche en double.

- 
- 2 hommes « B » joueront une manche en simple et se réuniront pour jouer une manche en double.
 - 2 hommes « A » joueront une manche en simple et se réuniront pour jouer une manche en double.
 - Une femme « B » et un homme « B » joueront une manche en simple et se réuniront pour jouer une manche en double mixte.

Classement :

Un classement sera comptabilisé pour un championnat de la ligue. Le système de points est comme suit :

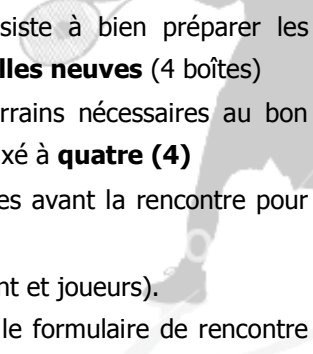
- 1 jeu gagné = 1 point
- 1 manche gagnée = 1 point (maximum de 7 points par manche)

Responsabilités de Tennis Laurentides

- Nommer un coordonnateur pour la ligue.
- Le coordonnateur sera responsable des inscriptions, de l'horaire, de la supervision générale, du classement et de l'organisation des finales à la fin de la saison.
- Trouver un commanditaire pour la ligue afin de payer les dépenses des finales.
- Faire le suivi auprès des médias

Responsabilités du parc ou du club et du capitaine

- Nommer un responsable de l'équipe : le capitaine.
- Le parc détermine les critères de sélection de l'équipe. Il peut aussi établir des frais d'inscription pour les membres de l'équipe.
- Le capitaine recrute ses joueurs selon les critères déterminés par le parc.
- Le capitaine établit une liste de substituts.
- Le capitaine distribue l'horaire à tous les joueurs.
- Le capitaine vérifie la présence des joueurs pour les rencontres.
- Le capitaine de chaque équipe verra à fournir une première liste complète de ses joueurs avant la première rencontre au commissaire de la ligue. Cette liste sera appelée Formulaire de l'alignement
- Les équipes peuvent modifier leur alignement à n'importe quel moment durant la saison.
- Les capitaines doivent s'assurer que le code d'éthique du tennis soit respecté et appliqué par chacun de ses joueurs. Assurer la compétitivité tout en respectant certaines valeurs essentielles à la pratique du tennis : plaisir, camaraderie, bonne humeur, caractère sympathique et esprit sportif

- 
- Recevoir un nombre de rencontres durant l'été. Ceci consiste à bien préparer les terrains, offrir un bel accueil à l'équipe visiteuse, fournir les **balles neuves** (4 boîtes)
 - L'équipe hôte est responsable de réserver le nombre de terrains nécessaires au bon déroulement de la rencontre. Le nombre de terrains idéal est fixé à **quatre (4)**
 - Le capitaine visiteur appelle l'autre capitaine quelques journées avant la rencontre pour s'assurer d'offrir des matchs de calibre équilibré.
 - Afficher les informations de la ligue au parc (horaire, classement et joueurs).
 - À chaque rencontre, les deux capitaines verront à compléter le formulaire de rencontre qui comprend les noms et l'alignement des joueurs de chaque équipe. Les capitaines de l'équipe visiteur et de l'équipe hôte verront à signer ce même formulaire. Par la suite, le capitaine de la ville hôte aura la responsabilité de faire parvenir les données de la rencontre au responsable de la ligue dans les 48 heures suivant cette dernière.
 - Le parc peut trouver un commanditaire afin de diminuer le coût des joueurs.
 - Le parc paie les frais de la ligue au montant de **80\$ par équipe**

Responsabilités du joueur :

- S'assurer d'être présent lors de la rencontre. En cas d'absence, avertir son capitaine le plus tôt possible (48 heures à l'avance).
- Débourser les frais d'inscription si nécessaire.
- Répondre aux critères du code d'éthique du bon sportif Assurer la compétitivité tout en respectant certaines valeurs

Règles du jeu :

Les règlements des parties de la ligue devront être en accord avec le livre des règlements « **Les Règles du jeu** », disponible à la fédération québécoise de tennis (Tennis Québec)

Inscription :

Un parc intéressé pourra s'inscrire en envoyant un formulaire d'inscription avant le mercredi 24 juin 2009

Limite :

Pour que la ligue fonctionne bien, il faut avoir **un nombre pair de parcs**. Par conséquent, la règle du premier inscrit en fonction de la date de la réception de votre formulaire prévaudra

Horaire des matchs pour une matinée*

*** Toutes les données sont à titre suggestif

9 :30	FB	FB	FB	HA
10 :20	HB	HB	HB	HA
11 :15	DFB	DMB	DHB	DHA

Légende :

- FB : Simple femmes B
- HA : Simple hommes A
- HB : Simple hommes B
- DFB : Double femmes B
- DHA : Double hommes A
- DHB : Double hommes B
- DMB : Double mixte B

Code d'éthique de la ligue :

- le plaisir
- la camaraderie (bonne humeur, caractère sympathique, etc.)
- l'esprit sportif (respect des règles, être bon perdant, etc.)
- l'autonomie (ponctualité, respect de l'horaire, se faire remplacer en cas d'absence)

